

Compte-rendu de la réunion du Collège Travaux du mardi 20 septembre 2022

Etaient présents :

Membres du Bureau :

		Présents
Franck BOUCHE (FBO)	VALGO	X
Laurent JAY (LJA)	GRS VALTECH	X
Boris DEVIC-BASSAGET (BDB)	SARPI Remediation	X
Jonathan SENECHAUD (JSE)	COLAS	X

Membres de l'UPDS :

Véronique CROZE	ELEMENT TERRE
Franck LECLERC	UPDS
Catherine MONTEBRAN	VALGO
Olivier PACAUD	BREZILLON
David POIRIER	SECHE ECO SERVICES
Olivier QUIGNON	COTEG
Stéphane RIHOUEY	ORTEC-SOLEO

1. Approbation du CR du collège travaux du 05/07/2022

Le CR de la réunion du Collège Travaux du 5/07/2022 est adopté

2. Révision du guide de l'auditeur

Cf Diaporama en annexe

Pour la partie C dans le cadre de la révision du guide de l'auditeur, nous sommes sollicités pour proposer des questions à formuler dans le guide de l'auditeur.

Les réflexions déjà transmises ont été expliquées aux participants.

LJA demande aux adhérents présents de regarder la norme et de transcrire sous forme de questions précises les points essentiels par technique, ces questions seront incluses dans le guide de l'auditeur (attention ne pas ajouter des points qui ne sont pas dans la norme).

Il a été rappelé que le dernier guide de l'auditeur date de 2014 et qu'il est obsolète.

Le retour des adhérents doit être transmis à LJA et CDH.

3. Mise en œuvre de la charte UPDS sur le climat

Cf Diaporama en annexe

Avancement et application de la charte climatique de l'UPDS :

Les adhérents présents suivent et appliquent la charte qui génère peu de contraintes. Tous utilisent des méthodes, des logiciels pour estimer le bilan carbone des chantiers.

Cette variété de méthodes ne permet pas de comparer les résultats, ce qui est contourné par certains maîtres d'ouvrage qui imposent leur méthode de calcul à leurs prestataires.

Collège Travaux

Réunion du 20 septembre 2022

1/1

v0

Actions possibles :

- Joindre la charte UPDS aux réponses aux AO (mais certains adhérents mettent déjà la charte de leur société ou groupe).
- Voir pour avoir un logiciel de calcul commun à la profession.

4. Validation du questionnaire sur les indicateurs métier

Cf Diaporama en annexe

Le projet de questionnaire sur des indicateurs métiers est présenté et suscite les remarques suivantes :

- Bien préciser le montant de la commande pour les CA,
- Une redondance dans la demande a été constatée pour les questions portant sur les Sites d'une part et les Clients d'une autre part, une modification du questionnaire va être formulée par LJA,
- Ne pas rajouter d'indicateur sur les tonnes de terres traitées, difficile à obtenir et qui vont se doubler entre le chantier et la filière.

5. Points divers

Tour de table sur l'activité des adhérents présents en 2022 et perspectives en 2023.

Les points suivants ressortent de ce tour de table :

- Une activité correcte pour 2022 voire en hausse pour quelques entreprises avec une grande disparité entre les régions,
- Des résultats prévisionnels nettement inférieurs et inquiétants,
- Peu de visibilité pour 2023 surtout en immobilier (décalage temporel des marchés),
- Sur la région parisienne, la baisse de consultation et l'augmentation du nombre de centres de traitement et de plateformes a pour effet que les entreprises de dépollution sont souvent écartées, et les travaux menés en direct par les TP,
- Arrivée de nouveaux acteurs (Solrem, Resolve, Verdipole,...)
- Les bureaux d'études deviennent plus intrusifs avec des travaux ou des pilotes.

Remarque de Brezillon sur la certification LNE : Pour contourner la certification LNE, certains TP mettent le logo LNE et renvoient sur une page en annexe avec le logo au recto et la mention « en cours de certification » au verso !

Consigne : il est important que ces informations soient remontées pour être dénoncées au LNE (usage abusif de la certification).

6. Prochaine réunion

Le mardi 22 novembre 2022 – en visio – de 14h à 15h00